

PROGRAMME DE RÉINSERTION SOCIALE ET SERVICE JURIDIQUE POUR LES JEUNES

Dans le cadre de ce volet d'activité du service à la famille, les participants suivent ce programme afin de développer une motivation qui leur permettra d'améliorer leur rapport avec la collectivité.

Concrètement, cet objectif se traduit par une meilleure prise en charge personnelle, par la responsabilisation et par l'augmentation des habiletés sociales. Il favorise ainsi le retour sur le marché du travail et/ou le retour aux études.

Clientèle visée

Hommes/femme « judiciarises » adultes nécessitant un support assidu et une intervention axée sur l'acquisition d'habiletés sociales de base afin de leur permettre de réintégrer la communauté.

Notre approche

Suivi psychosocial individuel

- Ateliers de groupe
- Référence et orientation

Durée

Le programme est d'une durée de 1 à 6 mois.

Nos services visent à :

- Faciliter l'acquisition d'habiletés psychosociales (résolution de problèmes, maîtrise de soi, connaissance de soi, raisonnement critique, habileté à prioriser les besoins) ;
- Favoriser l'atteinte de l'autonomie (conscientisation et responsabilisation, connaissance des ressources communautaires, intégration sociale et communautaire, respect des normes sociales, etc.) ;
- Développer une meilleure stabilité personnelle (émotions, famille, estime de soi, fréquentations) et professionnelle (formation, socialisation, emploi, ressources).